LA VILLE DE CHATELLERAULT RECRUTE

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES SUPERSTRUCTURES
Service GEPB

RESPONSABLE DE L'UNITE « MAINTENANCE ET DEPANNAGE » (H/F)

A TEMPS COMPLET
(Cadre d'emplois des Techniciens)

Au sein du service GEPB et sous l'autorité du responsable de service, vous aurez pour mission le management de l'unité « Maintenance et Dépannage » comprenant 30 agents. Vos activités seront les suivantes :

- ✗ Animer, piloter et manager les équipes régie intervenant au titre de l'entretien, la réparation ou le dépannage bâtiment :
  - Organiser le travail au sein des équipes,
  - Coordonner et vérifier les travaux réalisés par les agents,
  - Contrôler le respect des règles de sécurité,
  - Suivre le planning des agents,
  - Manager 5 encadrants d'équipe et une secrétaire.

- ✗ Gérer les moyens alloués à l'unité :
  - Suivre le budget (matériaux et matériels),
  - Assurer la gestion administrative de l'unité,
  - Elaborer et suivre des tableaux de bord d'activité, (suivi des heures, des matériaux et véhicules utilisés).

- ✗ Piloter les opérations de maintenance et petits travaux :
  - Analyser les besoins de maintenance des bâtiments et faire des propositions de travaux,
  - Evaluer de petits travaux en matière de délai et de coût,
  - Appliquer les normes techniques de mise en œuvre des matériaux et équipements,
  - Assurer la veille technique.

Idéalement issu(e) d'une formation BAC + 2 dans le domaine du bâtiment, vous disposez d'une expérience significative dans ce domaine (3 ans minimum). Fort(e) d'une expérience managériale, vous avez le sens de l'écoute, savez dynamiser et motiver vos équipes. Rigoureux(se), autonome et curieux(se) vous êtes force de proposition. Particulièrement attentif(ve) à la sécurité, vous en connaissez les règles pour les personnes, les produits et le matériel liés à votre domaine d'expertise. Vous maîtrisez les outils numériques. Votre sens du service public et votre disponibilité seront des atouts pour ce poste. Le permis B est exigé.

Poste à pourvoir dès que possible.
Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle. Ville adhérente au CNAS + COS.

Les candidatures (lettre de motivation avec CV et dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires ou copie de l'attestation de réussite au concours sont à adresser avant le 6 octobre 2017 à l'attention de Monsieur le Maire de la Ville de Châtellerault, Direction des ressources humaines, 78 boulevard Blossac – CS 10619, 86106 CHATELLERAULT Cedex ou par mail – recrutement@capc-chatellerault.fr